

# Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

**! Attention ...** s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

2009-3943

20/07/09

28/01/19

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ mis à jour le \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

Adresse de l'immeuble \_\_\_\_\_

code postal ou Insee \_\_\_\_\_

Si vous avez coché « oui » pour le périmètre du PPRN Inondation, cochez « approuvé » (il n'existe aucun autre PPRN sur la ville de Lyon)

Consulter la carte PPRNI approuvé de l'arrondissement de votre bien. Indiquer si ce bien est situé « oui ou non » dans la zone réglementée

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N 1 oui  non   
prescrit  anticipé  approuvé  date \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
inondations  autres \_\_\_\_\_

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui  non   
<sup>2</sup> Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés  oui  non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N 1 oui  non   
prescrit  anticipé  approuvé  date \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
inondations  autres \_\_\_\_\_

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN 2 oui  non   
<sup>2</sup> Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés  oui  non

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

Case à cocher quel que soit l'arrondissement de Lyon

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M 3 oui  non   
prescrit  anticipé  approuvé  date \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

<sup>3</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
mouvement de terrain  autres \_\_\_\_\_

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM 4 oui  non   
<sup>4</sup> Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés  oui  non

Consulter la carte PPRT (seul le 7<sup>ème</sup> arr. est concerné). Indiquez si ce bien est situé « oui ou non » dans la zone réglementée.

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé 5 oui  non

<sup>5</sup> Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :  
effet toxique  effet thermique  effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et approuvé oui  non

> L'immeuble est situé en secteur à risque technologique oui  non

> L'immeuble est situé en zone à risque technologique 6 oui  non

<sup>6</sup> Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés  oui  non

<sup>6</sup> Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.  oui  non

Si vous avez coché « oui » pour le périmètre du PPRT, cochez les trois effets (toxique, thermique et surpression)

Case à cocher quel que soit l'arrondissement de Lyon

**Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire**

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en  
 zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5   
 très faible faible modérée moyenne forte

Cochez « oui » pour un bien situé à Lyon 9<sup>ème</sup> et « non » pour les autres arrondissements

**Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3  oui  non

Pour renseigner cette rubrique, consultez les arrêtés préfectoraux fixant les SIS

**Information relative à la pollution de sols**

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)  oui  non

**Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\***

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente  oui  non

**Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte**

Grid for document references.

vendeur / bailleur

date / lieu

acquéreur / locataire

information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols,  
 pour en savoir plus... consultez le site Internet :  
[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)